BÂTIMENTS ET STRUCTURES DOMESTIQUES

Nous pouvons distinguer deux secteurs séparés par une vaste fosse située au cœur du site (JCS 128) : le secteur A, à l'est, et le secteur B à l'ouest.

SECTEUR A : LES BÂTIMENTS SITUÉS DANS LA PARTIE NORD DE LA ZONE FUNÉRAIRE

(Jean-François MARTIN & Gilles DESPLANQUE)

Ces constructions ont une grande importance dans la structuration du cimetière. À quelques exceptions près, les tombes sont absentes d'un périmètre relativement quadrangulaire au sein duquel s'édifient les bâtiments.

« SOUS-ENSEMBLE » SUD

Aménagements sur poteaux de bois

Six trous de poteau[1] (JCS 1038, 85, 108, 87, ainsi que JCS 63 et 86) pourraient former un bâtiment sub-rectangulaire orienté est-ouest (fig. 11). La paroi nord, supportée par des poteaux espacés d'environ 2 à 2,5 m, semble complète ; la paroi sud n'a livré que deux négatifs de poteaux dont l'un forme un probable angle au sud-est (JCS 86). Nous pouvons restituer une construction aux dimensions modestes (longueur : env. 7,50 m ; largeur : env. 3 m).

1 - Diamètre relativement réduit : 25 à 35 cm environ ; profondeur maximale : 25 cm. Il ne faut cependant pas sous-estimer l'érosion qui a fait disparaître une partie du creusement.

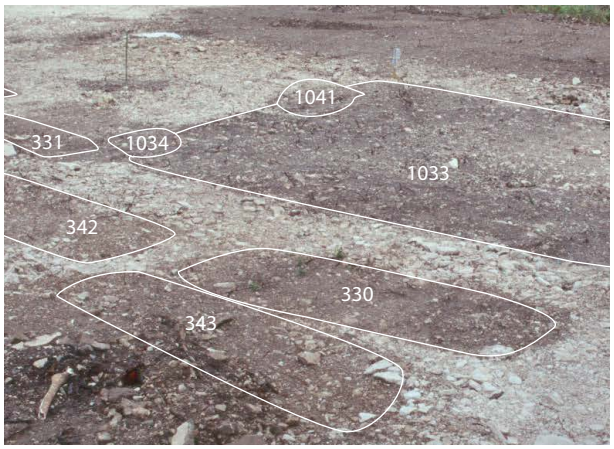

Fig. 1 - Vue du sud du fond de cabane 1033 : une bande vierge apparaît entre les sépultures et le fond de cabane (*cliché R. Briols*).

Aménagement sur solin (structure 66)

Longue de 3,40 m et d'une largeur moyenne de 0,65 m, la structure 66 est constituée de blocs de craie disposés à plat (fig. 2). Il pourrait s'agir du modeste vestige d'un massif de fondation[2]. Ailleurs, le substrat crayeux constitue une assise suffisante au développement d'un bâtiment vers l'ouest[3]. La restitution du reste du bâtiment repose ensuite sur les « vides » laissés par les tombes. On note en effet des bandes vierges de tout aménagement entre le fond de cabane 1033 et les sépultures 342 et 330, cette bande se prolongeant à l'est jusqu'au silo 65 (fig. 11). Une bande libre entre 1033 et 1055, se développe également jusqu'à la sépulture 58. Le comblement des nombreux silos situés dans ce périmètre a livré des blocs analogues à ceux constituant ce massif JCS 66. On peut envisager l'hypothèse que ces derniers proviennent de ces fondations ou solins, ce qui permet de restituer un vaste bâtiment dont il est cependant impossible de proposer l'extension précise.

2 - Les sépultures sous-jacentes 81 à 84, par leur comblement meuble, pourraient avoir « piégé » cette assise.

3 - Le massif 66 en constituerait un lambeau de paroi à l'est.

Fig. 2 - Vue de l'assise de pierre 66 (*cliché R. Briols*).

Faut-il considérer que les poteaux d'une part, et le massif d'autre part, appartiennent à deux bâtiments successifs (hypothèse n° 1) ? Ou toutes ces structures appartiennent-elles à un seul et même bâtiment sur poteaux dont le mur oriental aurait été renforcé par une assise plus solide (hypothèse n° 2) ?

Deux scénarios chronologiques peuvent alors être proposés :

- ***hypothèse n° 1***[4] : un bâtiment sur poteaux vient occulter quelques tombes isolées précoces comme JCS 336 (datée en $_{14}$C, Ly-5350 / SacA-12095 : âge calibré de 407 à 542 ap. J.-C.), puis cède la place à un bâtiment sur solin de pierres. On peut envisager un lien entre les quatre tombes 81 à 84[5] et l'aménagement sur poteaux de bois qui s'apparente ainsi à une chapelle funéraire ;
- ***hypothèse n° 2*** : les poteaux et le solin sont associés dans le cadre d'un seul et même bâtiment[6], occultant les tombes 81 à 84. Il aurait pour effet de contraindre, dès les origines de l'occupation funéraire, le développement de la nécropole vers le sud et l'est.

Cabane excavée 1033

Cette dernière se caractérise par une très faible profondeur (env. 20 cm au maximum) et une surface d'environ 20 m² (5,20 m x 3,80 m). Quatre poteaux de faible dimension, alignés à l'intérieur des parois, peuvent constituer des poteaux porteurs (JCS 1044, 1045, 1046 et 1047). La dépression 1048, au nord, dont le diamètre avoisine les 50 cm et dont la profondeur est relativement faible, pourrait correspondre à un renfort. Le silo 1041, localisé dans l'angle nord-ouest, a pu faire disparaître un éventuel poteau à cet angle.

4 - Hypothèse que l'on privilégiera.

5 - Jointives et légèrement en éventail, elles ont en effet pu être contraintes par un périmètre donné.

6 - Les cas d'aménagements mixtes sont attestés en Gaule comme à Sannerville dans le Calvados (Pilet 1992).

Fig. 3 - Vue de la fosse 1043 (*cliché R. Briols*).

Fig. 4 - Détail du parement dans la fosse 1043 (*cliché R. Briols*).

Fig. 5 - Vue, depuis le sud, de la structure 1042 (*cliché R. Briols*).

L'intérieur de cette cabane excavée présente deux surcreusements (JCS 1042 et 1043). La structure 1043 est une fosse circulaire aux parois verticales légèrement évasées vers le bas, tapissées de pierres de calcaire plates disposées, les unes en arêtes de poisson, les autres à plat, le tout sans liant apparent[7] (fig. 3 et 4). Le fond plat et régulier est creusé d'une petite dépression centrale. La structure 1042 (fig. 5) consiste en un double creusement dont la profondeur atteint 1,30 m pour le plus important. Les observations permettent de restituer un premier creusement (A) aux parois verticales et au fond plat, puis un deuxième creusement (B), élargissant et approfondissant considérablement l'ensemble de la fosse. Un dépôt sombre et charbonneux recouvrait le fond de la structure A. La paroi orientale est elle aussi recouverte d'une couche noire, attestant une combustion importante.

LE « SOUS-ENSEMBLE » NORD

Bâtiment excavé 1138 et aménagement sur solin (structures 1140 et 1144)

Orienté nord-sud, ce bâtiment rectangulaire faiblement excavé couvre une surface d'environ 15 m². Au nord, trois poteaux alignés dans la largeur forment une paroi dont le poteau central

7 - *A priori*, les parois n'ont pas été couvertes d'un enduit.

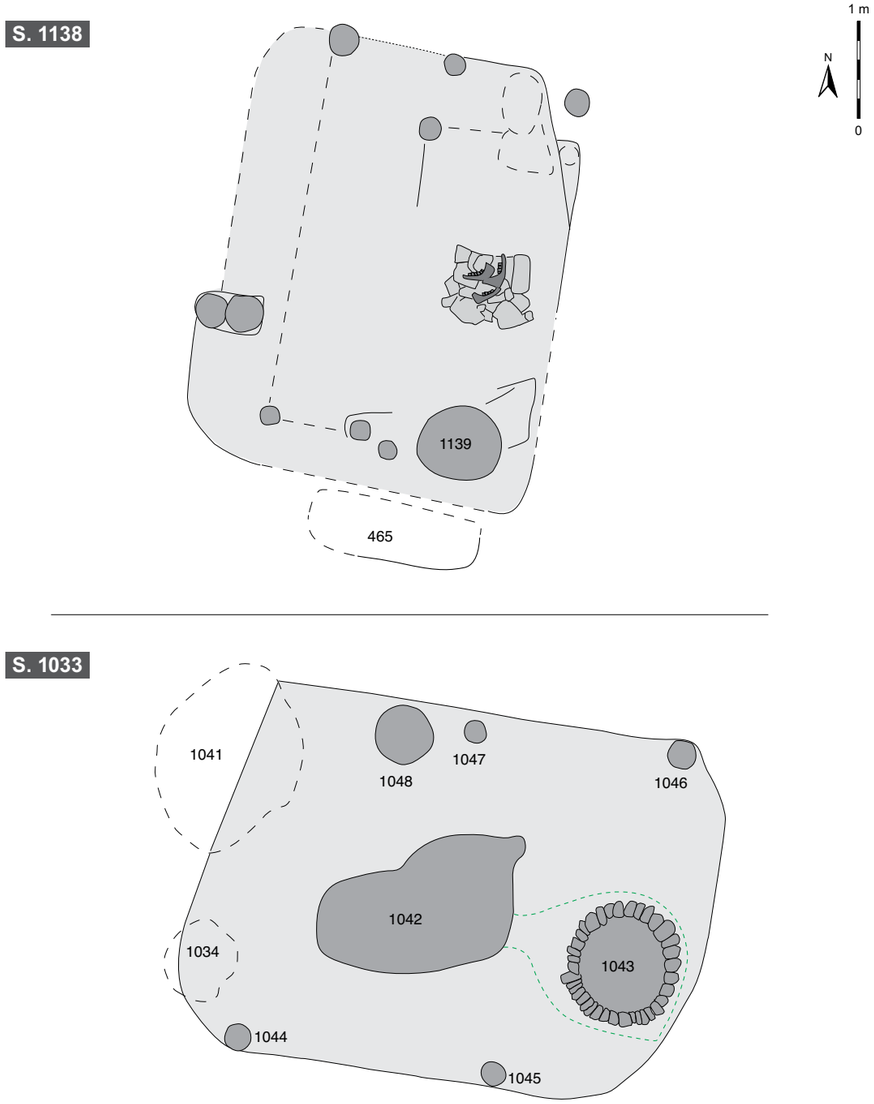

Fig. 6 - Plans des bâtiments semi-excavés 1033 et 1138 (*J.-F. Martin, G. Desplanque*).

constitue le probable soutien d'une poutre faîtière. Celle-ci trouve deux appuis supplémentaires au sud (fig. 6). Dans l'angle sud-est, le silo 1139 semble contemporain (fig. 8). Le long de la paroi orientale, un amas de blocs calcaire, mêlé à des cendres, du charbon de bois et des ossements[8], peut constituer les vestiges d'un foyer (fig. 7).

Ce bâtiment, de dimension modeste, construit en matériau périssable, a pu constituer une « attraction » pour certaines tombes. La sépulture 465[9] est alignée sur la paroi sud du bâtiment et quelques sépultures viennent « s'appuyer » contre la paroi est. Les sépultures 462

8 - Dont de nombreuses mandibules d'équidés.

9 - Elle est recoupée par le solin 1140.

Fig. 7 - Vue du foyer mis au jour dans le fond de cabane 1138 (*cliché R. Briols*).

Fig. 8 - Le silo 1139 scellé par le solin 1140 (*cliché R. Briols*).

Fig. 9 - Vue du solin 1144 conservé dans la sépulture 476 (*cliché R. Briols*).

et 463, attribuées à la phase MR2, permettent de dater ce fond de cabane de la seconde moitié du VIIe siècle. Notons qu'il recoupe partiellement la sépulture 450.

Dans une seconde phase, un bâtiment sur solin lui succède. Subsistent deux massifs de fondation, l'un (JCS 1140) recoupe la tombe 465 et le silo 1139 (fig. 8), l'autre (JCS 1144) est postérieur à la tombe 476, sur laquelle il s'appuie (fig. 9). Il est possible de prolonger ces deux assises vers l'est et vers l'ouest de façon à restituer deux probables murs parallèles qui évitent les sépultures et les silos. Au nord, les sépultures 438 et 439 s'alignent sur l'extérieur du mur ainsi restitué. La tombe 262 serait établie, à l'intérieur, le long du mur sud. Comme pour le bâtiment sud, il est difficile de restituer la paroi ouest. De même, les murs semblent se réduire à un solin de pierre peu épais, support d'une paroi en matériau périssable. La sépulture 476 (daté par ^{14}C : Lyon 5351 / SacA-12096 : âge calibré de 658 à 772 après J.-C.) fournit un terminus pour la fondation du solin JCS 1144. L'édification du bâtiment pourrait remonter à la fin du VIIe siècle, plus probablement au VIIIe siècle. L'espace délimité par les murs ainsi restitués renferme une série de silos dont l'un (JCS 1143) présente de fortes similitudes avec la fosse JCS 1043. De plan sub-circulaire, profond de 1,70 m, il présente des parois verticales, aménagées grâce à des blocs relativement équarris (fig. 10).

Fig. 10 - Vue de la fosse 1143 et de sa paroi maçonnée en *opus spicatum* (*cliché R. Briols*).

SECTEUR B

(Jean-François MARTIN, Gilles DESPLANQUE)

BÂTIMENTS SUR POTEAUX RESTITUABLES

À l'extrémité nord-est, le bâtiment 04 est orienté sud-ouest/nord-est (fig. 14). Mesurant environ 6 m x 2,90 m (près de 18 m²), il présente deux nefs : la faîtière axiale est soutenue, au niveau des pignons, par les poteaux 1025 et 1029. Les poteaux 1126, 1127 et 1128 correspondent probablement à des réfections.

Fig. 11 - Plan général du secteur A et hypothèse de restitution de bâtiments (*plan J.-F. Martin, G. Desplanque*).

Les cabanes excavées (JCS 1121, 1122 et 1123) pourraient avoir fait disparaître certains poteaux latéraux, dont seuls subsistent les exemplaires 1027 et 1137.

À l'est, le bâtiment 05 (fig. 14), plus modeste, est restitué à partir des trous de poteaux 1062, 1077/1078, 1082 et 1075 qui forment un rectangle de 3,90 m x 2,10 m (8,20 m²). L'abondance des trous de poteaux suggère de nombreuses réfections réalisées durant une longue période. Au nord, le creusement 1069 pourrait évoquer une entrée. Les alignements formés par les poteaux 1083, 1084, 1087 et 1088 pourraient constituer une palissade courte (?). À l'intérieur, le creusement 1066, massif (prof. : 0,55 m ; diam. : 0,60 m), constitue l'aménagement principal.

Le bâtiment 06 (fig. 13) est matérialisé par une palissade (JCS 1053) constituée de 32 trous de piquets profondément ancrés (env. 0,40 m) et régulièrement espacés de 0,30 m. Dans l'angle sud-ouest, les piquets sont implantés au fond d'un sillon. Au sud, ils recoupent nettement le comblement du fond de cabane 1051. Ces piquets peuvent avoir supporté les parois, ce qui expliquerait le faible nombre de poteaux porteurs attestés. Ces derniers se développent selon un axe est-ouest. Les poteaux 1108 et 1104/1105 seraient les poteaux faîtiers. Au sud, le poteau 1107 est destiné à renforcer la cloison. Au nord, les poteaux 1101, 1103 et 1109 semblent en constituer le pendant. Il est ainsi possible de restituer un bâtiment de 5,20 m x 2,50 m (13 m²) (fig. 14). À l'intérieur, l'angle sud-est de la palissade est occupé par un cellier ou une cave (JCS 1049).

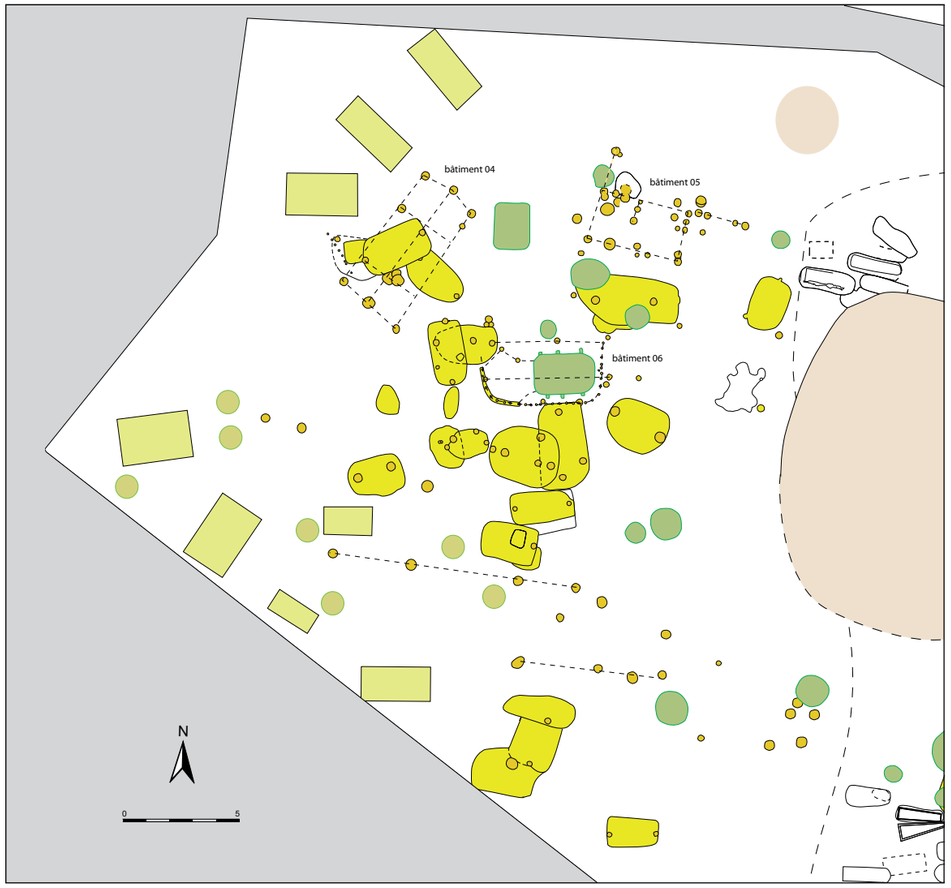

Fig. 12 - Plan du secteur domestique B (*J.-F. Martin, G. Desplanque*).

Fig. 13 – Vue du cellier 1049 en cours de fouille et de la palissade qui le circonscrit (*cliché R. Briols*).

ZONES PRÉSUMÉES DE BÂTIMENTS SUR POTEAUX

Les poteaux 1021, 1019, 1018 et 1017, ainsi que 1015, 1013, 1012 et 1010, ou 1017, 1014, 1011, 1009, 1111 et 1005 forment des alignements très nets (fig. 12). Plus loin, l'ensemble de poteaux 1004 à 1007 et 1111, constitue également les vestiges d'un probable aménagement architectural. Dans leur majorité, ces poteaux ont des ouvertures importantes et des faibles profondeurs. Ce secteur, situé légèrement plus haut sur la pente, a probablement fait l'objet d'une érosion plus importante qui a pu faire disparaître certains d'entre eux. Ce vaste espace semble alors avoir été occupé par un, voire deux bâtiments sur poteaux, sans qu'il soit possible d'en proposer une quelconque restitution.

LES CABANES EXCAVÉES

À l'exception de la structure 1000 (2,8 m²) et de la double structure 1112, qui s'apparentent à des fosses pourvues de poteaux, ces structures sont assimilables aux cabanes excavées (Peytremann 2003, p. 275) telles qu'on les rencontre en Île-de-

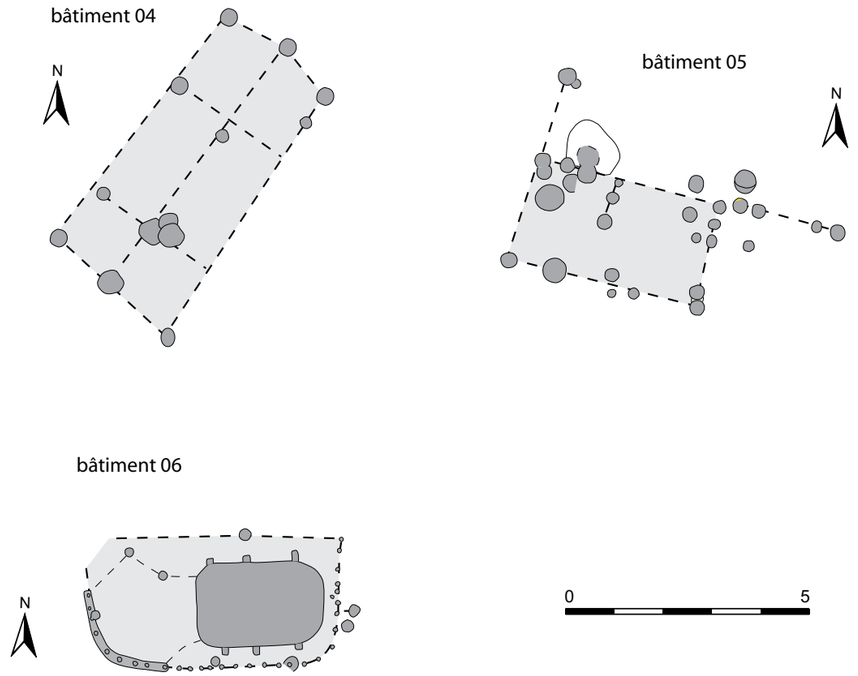

Fig. 14 - Plans des différents bâtiments restituables (*J.-F. Martin, G. Desplanque*).

France pour la période[10] (Deschamp 2009, p. 69). Le type majoritaire est celui à deux poteaux axiaux. De forme ovoïde ou sub-rectangulaire, elles sont diversement orientées. Les surfaces à l'ouverture oscillent entre 3,70 m² à 9,20 m². Aucun niveau d'occupation n'a été mis en évidence. Trois groupes sont distingués.

Groupe 1

Ce groupe se caractérise par un aménagement à deux poteaux faîtiers uniques (fig. 15). Les surfaces n'excèdent pas 5,50 m², pour une moyenne située entre 4 et 4,50 m². Le seul aménagement interne est une fosse rectangulaire très faiblement creusée dans la structure 1095 (empreinte d'une base de billot de bois ?).

Groupe 2

Les cabanes de ce groupe se signalent par des dimensions plus importantes[11] et quelques aménagements annexes (fig. 16). Il peut s'agir d'un simple ajout de poteau (JCS 098, 1116 et 1051) constituant peut être un renfort destiné à aménager une entrée plus large et confortable. Il est en effet systématiquement situé sur le bord du creusement et vers le petit côté sud. La structure 1123, plus élaborée, est dotée au sud-ouest d'une petite fosse rectangulaire (1121), correspondant à une probable entrée. Une palissade (1133), constituée de huit piquets disposés parallèlement au côté sud, permettait de préserver l'intérieur des intempéries. Certains poteaux sont disposés à l'intérieur, dans l'axe de la faîtière, comme dans la cabane 1115 dans lequel le poteau C, très faiblement planté, correspond à un renfort de la faîtière. Probablement associé à la cabane 1054, le poteau 1110 pourrait être un aménagement ou un renfort disposé en périphérie ouest. Le fond de la cabane 1116 présente un creusement longitudinal étroit dans l'axe des poteaux faîtiers. S'agit-il d'une petite sablière basse destinée à supporter un type d'outillage particulier ou d'une éventuelle cloison interne ? L'hypothèse d'un drain, canalisant des urines animales, peut aussi être envisagée (Peytremann 2003, p. 276)[12]. Des parallèles existent en Île-de-France, mais avec des rainures plus courtes (Gentili 2009, p. 36). Signalons aussi un foyer sur le côté est de la structure. La cabane 1050 présente deux poteaux dans l'axe des poteaux faîtiers. Ils sont localisés à égale distance de

10 - Relevons l'absence notable de fosses rectangulaires à quatre poteaux corniers dont l'usage se développe largement à la période carolingienne. Il faut par ailleurs rappeler qu'il s'agit ici d'un corpus assez réduit qui ne doit pas occulter l'extension probable des structures à vocation domestique hors de la zone de fouille.

11 - Signalons que trois cabanes issues de ce groupe présentent des surfaces d'ouverture plus importantes que les autres (1050, 1051 et 1054) ; en terme de profondeur, les dimensions diffèrent peu par rapport au groupe précédent (env. 0,80 m).

12 - Les faibles dimensions du bâtiment semblent cependant contredire cette hypothèse.

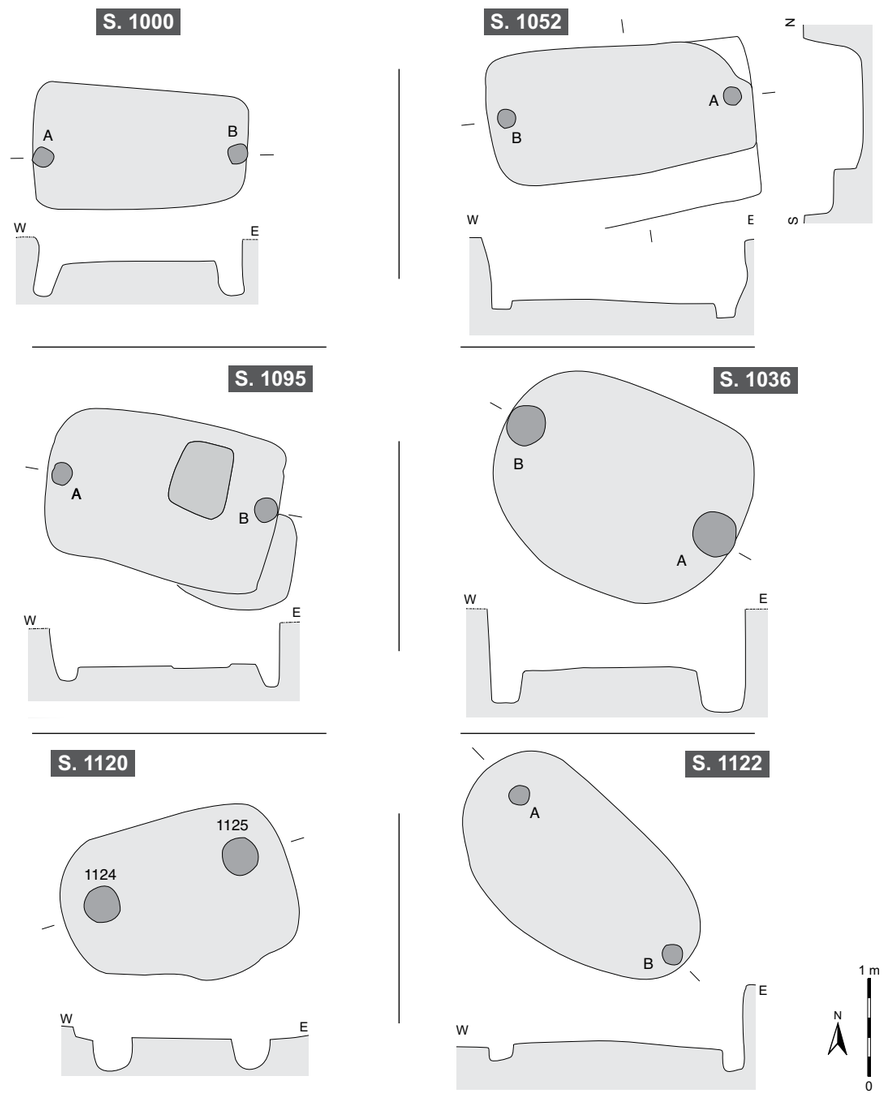

Fig. 15 - Cabanes excavées du groupe 1 (*J.-F. Martin, G. Desplanque*).

ces derniers. Sans exclure d'autres hypothèses, nous pouvons envisager celle d'un métier à tisser[13]. Le poteau C de la cabane 1115 pourrait aussi s'analyser comme un des montants verticaux d'un métier à tisser dont le deuxième montant serait représenté par un poteau faîtier.

Groupe 3

La fosse 1112, ainsi que l'ensemble des fosses 1001/1002/1003 (fig. 17), peu profondes et aux plans imprécis et difficilement interprétables, n'ont pu être datées. Le creusement 1002 pourrait correspondre à une fosse pourvue de deux poteaux latéraux (B et C).

STRUCTURES DE STOCKAGE ET FOSSES INDÉTERMINÉES

(Jean-François MARTIN, Gilles DESPLANQUE)

Nous observons trois ensembles de fosses, dont un bon nombre de structures de stockage[14]. Dans le secteur A, vingt-sept fosses (dont douze silos avérés),

13 - Le mobilier mis au jour dans les comblements de nombreuses structures environnantes révèle l'importance de cette activité.

14 - Dans la mesure où le comblement de beaucoup d'entre elles avait été fait de manière rapide au moyen de blocs parfois volumineux, il s'est souvent avéré impossible de relever une coupe pertinente. La description des comblements figure donc dans le catalogue des structures.

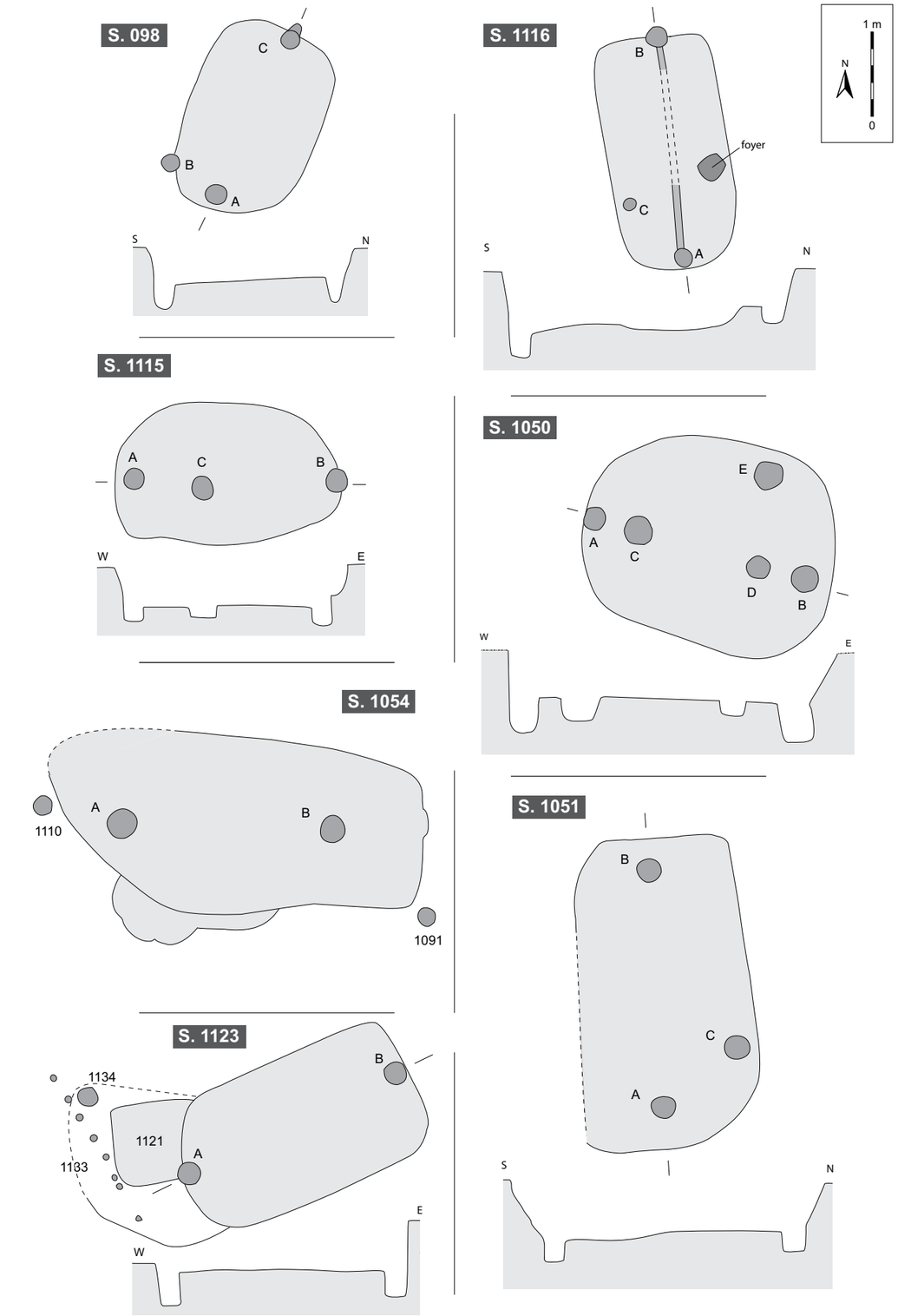

Fig. 16 - Cabanes excavées du groupe 2 (*J.-F. Martin, G. Desplanque*).

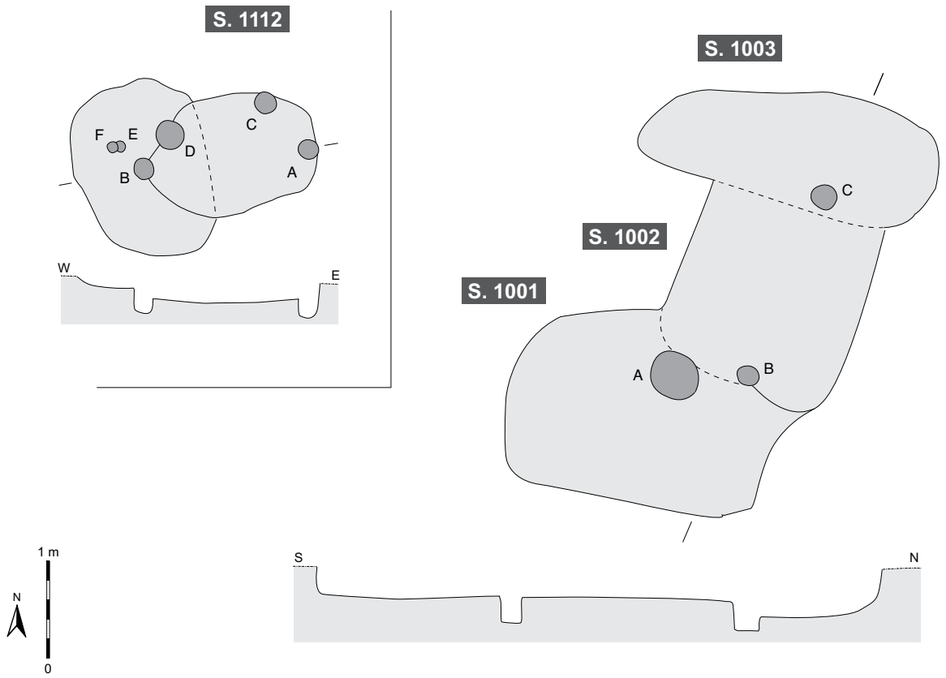

Fig. 17 - Cabanes excavées du groupe 3 (*J.-F. Martin, G. Desplanque*).

Fig. 18 - Vue, au premier plan, de la cabane excavée 1052. Au nord, on aperçoit la cabane 1051 et à l'est l'amorce de la cabane 1050 (*cliché R. Briols*).

proches les unes des autres, couvre une surface de 150 à 200 m². On y distingue notamment les fosses 1043 et 1143. Dans le secteur B, les fosses sont moins nombreuses et plus dispersées. Neuf (dont six silos avérés) y ont été fouillées auxquelles il faut ajouter les deux celliers 1132 et 1049 et sept structures non fouillées. Enfin, quatre fosses assez profondes (dont trois silos) ont été creusées dans l'emprise de la nécropole, recoupant plusieurs sépultures.

LES SILOS (fig. 19)

Les vingt-et-un silos identifiés avec certitude[15] présentent une variété de formes, d'ouvertures et de volumes. L'encaissant crayeux explique les fonds plats ou presque plats de la majorité d'entre eux. Les profils en palier (fosses 1142, 1035 ou 1034) résultent des effondrements de leurs parois, la présence de craie à l'aplomb de ces dernières témoignent d'effondrements plus ou moins importants après leur abandon[16].

Quelques silos adoptent des profils dit « en tronc-de-cône » (Gransar 2000, p. 284) : profonds, faiblement évasés et à l'ouverture réduite (à l'image des structures 1035, 64, 1034, 62 ou 1139). Certains de ces silos bien conservés disposent encore d'une cheminée, comme cela semble être le cas pour JCS 1035. Occasionnellement, il est possible d'estimer le volume de stockage de certains dont le degré d'érosion est faible : les silos 64 et 1035 sont dotés d'un volume de conservation compris entre 2 et 2,5 m³. Notons que ces silos au profil « en tronc-de-cône » sont, à l'exception de l'exemplaire 1057, tous situés dans le secteur A.

La catégorie des silos « en bouteille » ou piriformes est, elle aussi, bien représentée (1040, 109, 1090 ou 264 pour les plus évidents). Si les profondeurs sont plus faibles, les volumes de stockage n'en sont pas nécessairement moindres (à l'image de 109 ou 1040). Par ailleurs, les deux silos de

15 - L'ouverture conservée plus faible que le diamètre maximal permet d'identifier les fosses à des silos ou non.

16 - Il est de ce fait difficile de restituer les profils initiaux avec certitude. Les profils plutôt cylindriques (1142, 1041 ou 1055 (fig. 20)) correspondent probablement à des silos dont le degré d'érosion est très marqué (Gransar 2002, p. 73).

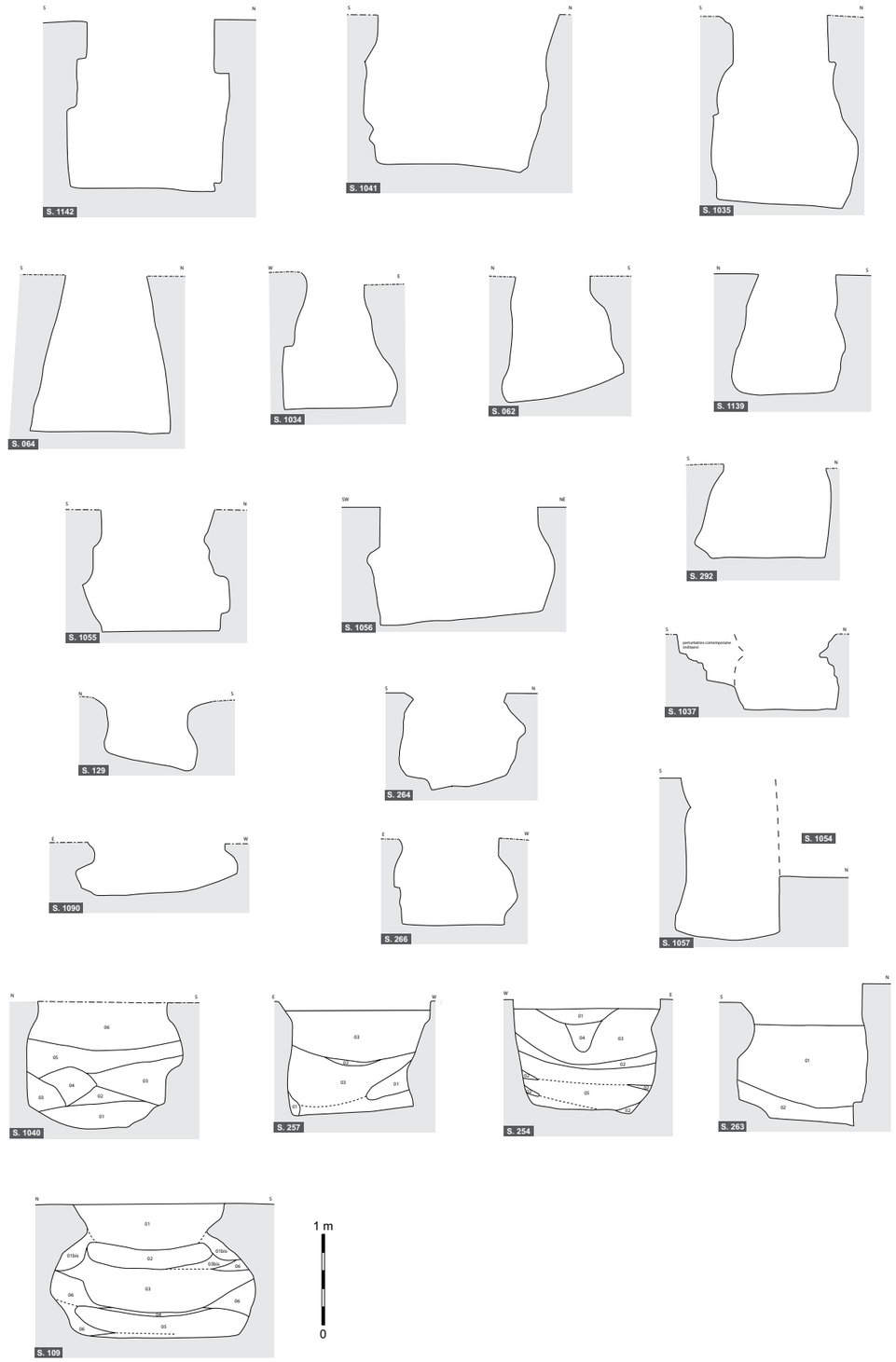

Fig. 19 - Profils des fosses apparentées à des silos (*J.-F. Martin, G. Desplanque*).

Fig. 20 - Vue du silo 1055 vide (*cliché R. Briols*).

Fig. 21 - Vue du silo 1090 vide (*cliché R. Briols*).

plus faibles volumes 129 et 1090 (fig. 21) (discoïde) appartiennent à cet ensemble. Les volumes des plus gros gabarits estimés s'apparentent aux volumes des gros silos tronconiques : entre 1,5 et 2,5 m³. Il s'agit surtout des quelques silos associés au secteur B, ainsi que des exemplaires situés plus au sud au cœur du cimetière (ou de ce qu'il en reste au moment où ils sont creusés).

LES CELLIERS : 1049 et 1132 (?)

Associée au bâtiment 06, la structure excavée sub-rectangulaire 1049 (1,70 m x 2,60 m) présente sur chacun de ses longs côtés une série de trois encoches régulièrement réparties. Il s'agit de négatifs de poutres soutenant un plancher. L'hypothèse d'un cellier ou d'une cave à plafond peu élevé (1,25 m) semble la plus probable. La structure 1132, isolée,

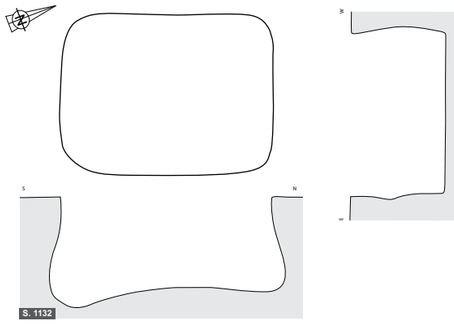

Fig. 22 - Plan et coupes du cellier 1132 (*J.-F. Martin, G. Desplanque*).

Fig. 23 - Vue du cellier 1132 (*cliché R. Briols*).

présente une morphologie proche[17], mais ses dimensions sont plus réduites : 2 x 1,50 m, pour une profondeur de 0,90 m (fig. 114 et 115). Aucun aménagement interne n'a été observé. Il pourrait s'agir d'un cellier. Des structures analogues, plus souvent orientées est-ouest, attribuées aux VIIe-VIIIe siècles ont été mises au jour à Pouthumé (Vienne) (Cornec *et al*. 2006, vol. I, p. 72).

LES FOSSES 1043 et 1143 (fig. 24)

Ces fosses (décrites précédemment) sont aménagées avec un soin particulier. À moins d'imaginer un cuvelage en bois, l'hypothèse d'une utilisation en lien avec l'eau est difficilement envisageable. Au "Mont des Bœufs" à Cambrai (Nord), près de l'église Saint-Géry, une fosse de

17 - Les parois nord et sud sont légèrement évasée, le fond n'est pas parfaitement plat.

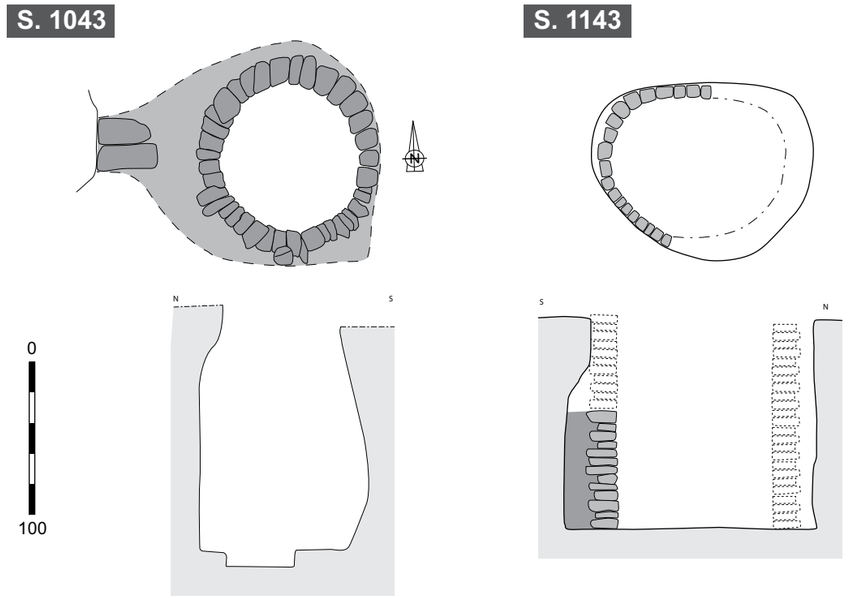

Fig. 24 - Plans et coupes des fosses 1043 et 1143 (*J.-F. Martin, G. Desplanque*).

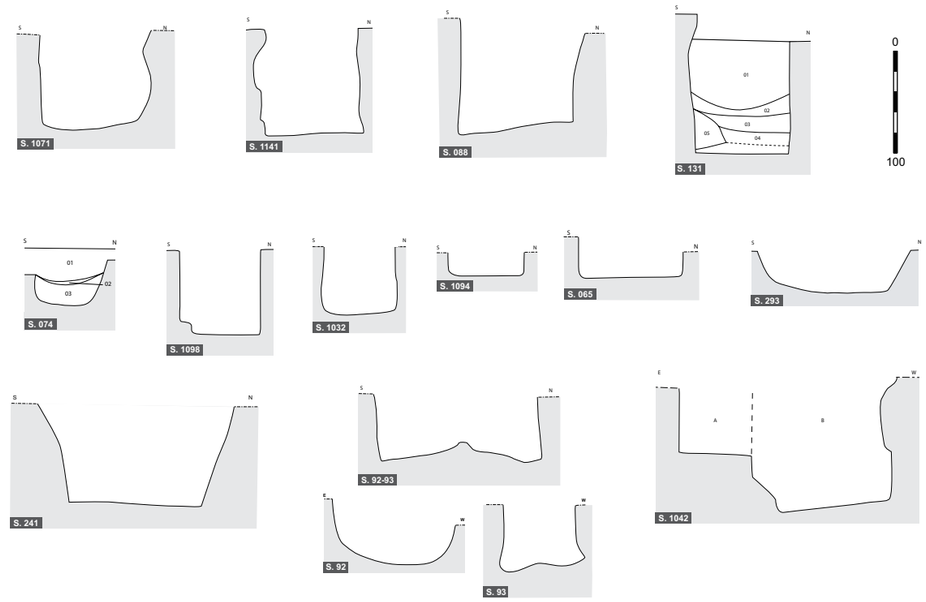

Fig. 25 - Profils des fosses non clairement apparentées à des silos (*J.-F. Martin, G. Desplanque*).

plan carré (0,4 m de côté ; prof : 2 m) et dont les parois sont consolidées à l'aide de pierres disposées en quinconce et sans liant est interprétée comme un « puisard »[18] (Florin 1982-84).

Il pourrait s'agir d'un cellier dont l'utilisation se voudrait fréquente et durable. Le cas d'un silo maçonné est attesté à Ingré (Loiret) sur un site d'habitat structuré, attribué aux IXe-Xe s. (Jesset 2009, p. 413). Dans ce cas précis, les parois maçonnées, légèrement voûtées[19], pourraient s'expliquer par la présence du silo sur une zone de passage ou à l'intérieur d'un bâtiment. La même hypothèse peut être formulée pour les fosses parementées de Jeoffrécourt.

18 - Il est associé à un épandage calcaire, un mur et un alignement de trous de poteaux sur une longueur de 10 m. L'hypothèse d'un aménagement lié à un baptistère est proposée.

19 - Un bloc d'environ 50 cm de diamètre, mis au jour dans le comblement, faisait probablement office de fermeture.

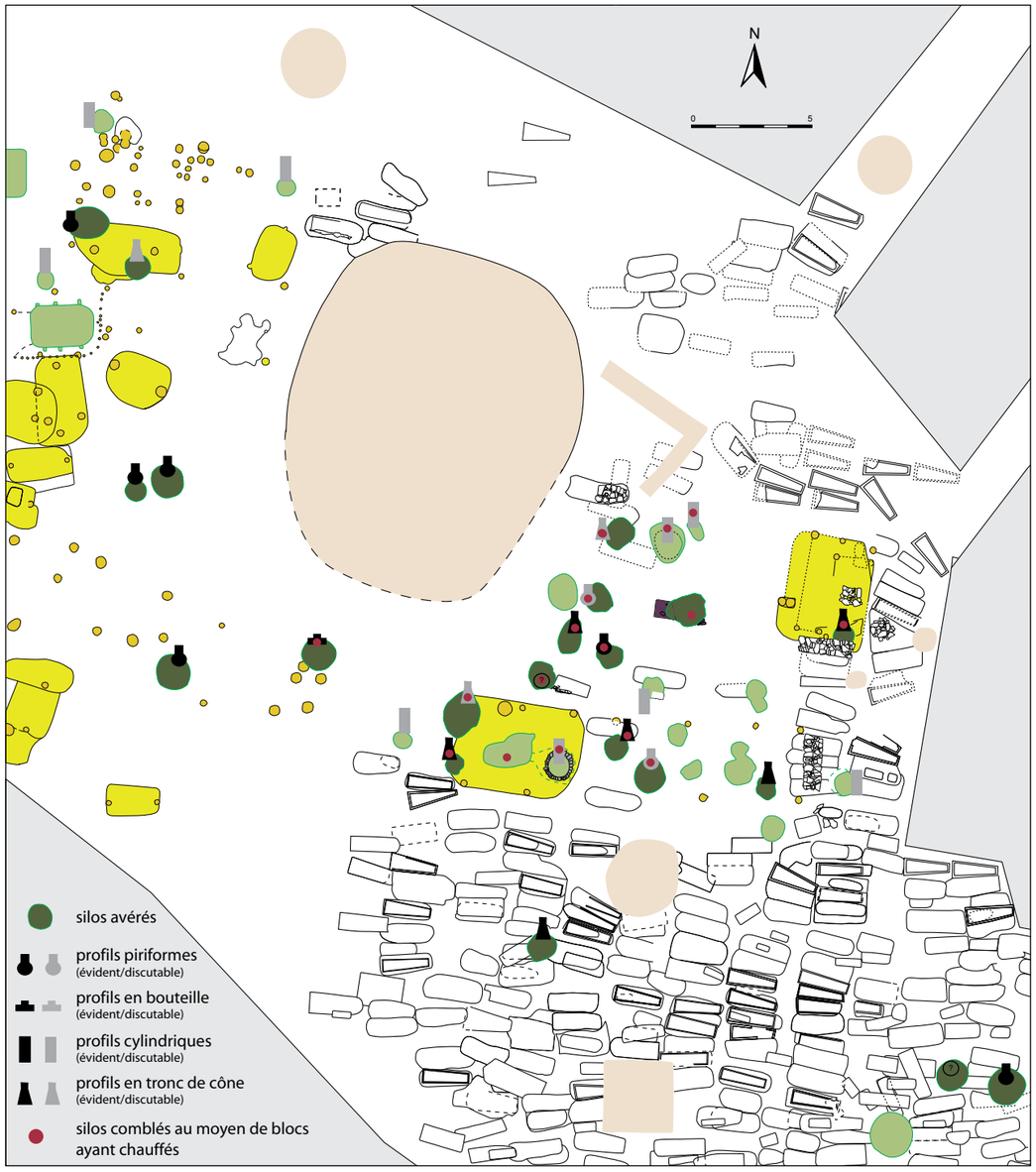

Fig. 26 - Plan général du site et répartition des structures de stockage et des fosses indéterminées (*plan J.-F. Martin et G. Desplanque*).

FOSSES INDÉTERMINÉES (fig. 25)

Certaines de ces fosses pourraient s'apparenter à des silos cylindriques (Gransar 2000, p. 285) (1071, 292, 1141, 88, 131, 1032 ou 1098), mais sans certitude. À l'exception de la structure 241 (associée aux silos 254 et 257), trois de ces fosses sont situées dans le secteur B et les autres dans le secteur A. De dimensions plus réduites que les silos, elles présentent dans l'ensemble des parois verticales et des fonds plats.

UNE RÉPARTITION FONCTIONNELLE ?

Nous avons mis en évidence une distinction, même ténue, entre les fosses du secteur A, associé au cimetière, et celles du secteur B, occupé par des cabanes excavées et des bâtiments sur poteaux (fig. 26)[20].

20 - Dont pour l'instant nous excluons les fosses 241, 254, 257 et 64, au statut probablement différent.

Fig. 27 - Volume des blocs qui constituaient le comblement du silo 1035 (*cliché R. Briols*).

Les fosses du secteur A occupent l'espace compris entre les fonds de cabane 1033 et 1138, formant un espace triangulaire délimité par les fosses 1032, 1043 et 88. Les silos présentant majoritairement un profil tronconique sont considérés comme plus résistants et donc plus pérennes (Gransar 2002, p. 70). Beaucoup ont fait l'objet d'un comblement rapide et probablement simultané au moyen de blocs, plus ou moins grossièrement équarris, dont beaucoup ont subi une exposition importante à la chaleur[21]. À l'inverse, les silos du secteur B adoptent des profils plutôt « en bouteille » et présentent des volumes de stockage plus réduits. À la différence des silos du secteur A, les comblements, plutôt détritiques, témoignent d'une utilisation plus ou moins longue en tant que fosse-dépotoir.

Ces constats alimentent l'hypothèse que le secteur A, peut-être protégé par une clôture symbolique et/ou physique, ait abrité des silos dont l'usage et les circonstances d'abandon sont tout à fait particulières.

« ATTRACTION SILOS » / SÉPULTURES ?

À plusieurs reprises, nous avons noté une « attraction » entre des sépultures, attribuées à des phases post-mérovingiennes, et des silos :

- ce phénomène est assez éloquent dans le cas des sépultures 250, 248 et 255, que l'on peut mettre en relation avec les fosses 257 et 241 ;
- plus prudemment, on peut envisager une association entre la tombe 45 et le silo 64 qui vient cependant la recouper ;
- enfin, la sépulture 262 constitue le seul cas de tombe stratigraphiquement postérieure à un silo[22].

Les comblements des silos ont livré une quantité importante d'ossements humains en position secondaire, phénomène qui n'a rien de surprenant en contexte funéraire. Cependant, plusieurs dépôts volontaires ont été observés. Trois crânes humains non fragmentés ont été déposés avec un soin relatif sur le fond et contre les bords du silo 1055[23]. Apparenté aux réductions de sépultures, ce geste exécuté dans un tel contexte est suffisamment remarquable pour être signalé. Il révèle une forte interaction entre la gestion de l'espace funéraire et l'aménagement des structures d'ensilage.

Sans être fréquente, la présence de structures de stockage au sein d'un cimetière n'est pas inédite. Le site de Pouthumé (Vienne) constitue un exemple de l'interaction, au sein d'un même espace, entre des activités agricoles et funéraires. Comme à Jeoffrécourt, certains silos y recoupent ou sont recoupés par des sépultures (Cornec *et al*. 2010, p. 109).

La piste de « puits à offrandes » a été proposée[24]. Au sein du cimetière de Maizy-sur-Aisne (Aisne), une fosse cylindrique, légèrement évasée à la base, a été mise en évidence (Demetz 1966, d'après Dierkens, Le Bec & Périn 2008, p. 287). À Noiron-sous-Gevrey (Côte-d'Or), plusieurs fosses, de profils variés et identifiés comme des silos, sont réparties dans un secteur du cimetière sans qu'elles ne recoupent de tombes. Contrairement au cas de Maizy-sur-Aisne, les ossements d'animaux de consommation y sont ici nombreux et pourraient alimenter l'hypothèse de puits à offrandes (Dierkens, Le Bec & Périn 2008, p. 287). À l'évidence, cette hypothèse ne semble pas devoir être retenue à Jeoffrécourt[25]. Toujours est-il que l'on constate, à partir du VIIIe siècle, l'aménagement de fosses à la fonction mal déterminée au sein du cimetière. L'hypothèse d'une simple reconversion de l'espace funéraire en zone de stockage semble peu satisfaisante. Ce phénomène illustre des comportements que l'archéologie se borne, pour l'instant, à constater.

21 - Ils sont, en effet, fréquemment rougis. Ces blocs, dans de nombreux cas, constituent 100 % du comblement des silos. Au cours de la fouille, ils ont systématiquement été conservés, de manière à visualiser le volume de pierres finalement rejeté, par exemple dans le silo 1035 (fig. 27).

22 - On peut se demander pourquoi cette fosse sépulcrale a été aménagée à l'exact emplacement d'un silo, comblé très peu de temps avant le creusement de la tombe. Doit-on considérer cette superposition comme un hasard ? Est-ce par simple commodité technique ? À certains égards, cette tombe isolée s'apparente aux cas de sépultures aménagées dans des structures de stockage (Pecqueur 2003, p. 19).

23 - L'absence de vertèbres cervicales en connexion invalide le rejet des crânes immédiatement après la mort des individus.

24 - Ces puits correspondraient à des fosses destinées à recueillir « les reliefs de banquets funéraires consommés sur place à la mémoire des défunts » (Dierkens, Le Bec & Périn 2008, p. 288).

25 - Quelques trop rares restes alimentaires (fruits calcinés dans le silo 64, mandibule de porc dans le silo 257) ne suffisent pas à alimenter cette hypothèse.